

Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Landivy - Tome II

Landivy, chef-lieu de c^{on}, arrond. de *Mayenne* (43 kil. N.-O.), à 52 kil. de *Laval*.

Anciens noms

G. de Landevico, Landeviensis vicinie præpositus, XI^e s. (*Acta SS.*, t. III Aprilis, p. 340). — *Presbyter de Landavy*, 1158 (*Cart. de Savigny*). — *Cimiterium, parochia Landevici*, 1163 (*Ibid.*). — *Burgum de Landavico*, XII^e s. (*Ibid.*). — *Villa de Landevi*, XII^e s. (*Ibid.*). — *Vicus de Landevico*, 1205 (*Ibid.*). — *R. de Landeviaco*, 1207 (*Cart. de Fontaine-Daniel*, p. 58). — *Landevi*, 1280 (*Cart. de Savigny*). — *Landevi*, 1312 (*Bibl. nat.*, fr. 8.736). — *Beatus Martinus de Landevico*, 1399 (*Cart. de Savigny*). — *Landevi*, 1421 (*Bibl. nat.*, fr. 11.873). — *Sanctus Martinus de Landevico*, 1548 (*Ins. eccl.*). — *Landivy* (*Jaillot*). — *Landivy au Petit-Maine*, 1742 (*Cab. Planté*). — *Landivy* (*Cassini*). — Prononciation populaire : *Land'vy*.

Géographie physique

Géologie. — « Cette commune est géologiquement divisée en deux parties presque égales ; l'une au N., formée de schistes précambriens modifiés ; l'autre au S., granitique, coupée par un filon de diabase. Limon des plateaux. » D.-P. Œ.

Le territoire qui occupe la cornière N.-O. du département est limité au N. vers la Normandie par l'Airon, à l'O. vers la Bretagne par la rivière de Glaine dont le confluent est exactement à la pointe N.-E. Vers ce confluent se dirige la route départementale d'Ernée à Saint-Hilaire-du-Harcouet, suivant une ligne de hauteurs (232, 198, 182 m.) qui marque le partage des deux bassins et d'où le regard domine à l'E. et à l'O. des vallées aussi vastes que fraîches et verdoyantes. Cette route était très anciennement le principal débouché, vers la mer et le Mont-Saint-Michel, du pays d'Ernée et même de Mayenne. Les cartes anciennes notent en outre à ce dernier bourg du Maine, le croisement ou le rayonnement de chemins presque aussi nombreux que de nos jours. Le bourg, que Davelu dépeint en 1780 « très gros, beau et avec de belles halles », est en effet considérable, s'allongeant du S. au N. sur la grande artère, avec groupement principal au centre, autour de l'église. Il est relié à Fougerolles (5 kil. E.) ; la Dorée (7 kil. S.-E.) ; Saint-Mars-sur-la-Futaie (6 kil. S.) ; Pontmain (6 kil. S.) ; Saint-Ellier (11 kil. S.) ; la Bazouge-du-Désert (7.500 m. S.-O.) et Louvigné-du-Désert (7.500 m. O.) en Ille-et-Vilaine ; Saint-Hilaire-du-Harcouet (13 kil. N.-O.) ; Savigny (6 kil. N.) ; Saint-Symphorien (9 kil. N.) ; Sainte-Anne-de-Buais (8 kil. N.-E.) dans la Manche. Prochainement le bourg va être tête de ligne pour les chemins ferrés départementaux venant de Laval et de Mayenne.

Superficie cadastrée en 1837 par M. Poupinet, 2.854 hect. — « Fonds médiocre, dit Miroménil (1696), produisant bled, avoine, sarrasin ; bois et 41 métairies ». — « La principale culture, disent les habitants en 1788, est en grain et en chanvre ». — Le journal était de 80 perches de 24 pieds, contre 80 perches de 23 pieds à Ernée. — Bureau de traite foraine au XVIII^e s. ; poste de gabelle à toutes les époques, avec brigade de chiens de piste, 1746.

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 48, de 1616 à 1626 ; — 66, de 1700 à 1710. — 263 feux en 1696 ; — 284 feux en 1698 et 1700 ; — 266 feux en 1709 ; — 237 feux en 1715 ; — 1.159 hab. en 1726 ; — 260 feux en 1732 ; — de 1.400 à 1.500 communiants en 1780 ; — 1.633 hab. en l'an VI ; — 1.840 hab. en 1703 ; — 1.820 hab. en 1821 ; — 1.890 hab. en 1831 ; — 2.013 hab. en 1841 ; — 2.001 hab. en 1851 ; — 2.104 hab. en 1861 ; — 2.087 hab. en 1871 ; — 2.005 hab. en 1881 ; — 1.961 hab. en 1891 ; — 1.931 hab. en 1898, dont 506 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 137 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 122 fermes en 1843. En dépendent : la Couasnonnière, 20 hab. ; la Perdrière, 50 hab. ; la Madeleine, 62 hab. ; la Roirie, 29 hab. ; la Touche, 19 hab. ; la Châtaignère, 19 hab. ; la Tubertièrre, 29 hab. ; Pont-Aubray, 46 hab. ; la Boëe, 27 hab. ; le Bois-de-Chambre, 23 hab. ; la Montagne, 23 hab. ; la Rousselière, 27 hab.

Bureau de poste de distribution en 1846, converti en bureau de direction, 1863, auquel a été ajouté un service télégraphique en 1874 ; *perception* de Fougerolles, *bureau d'enregistrement* voté par le conseil général en 1865 ; juge de paix, notaire, huissier, conducteur des ponts et chaussées, receveur buraliste, sapeurs-pompiers.

Industries

Industries anciennes : Moulins à tan et à papier, anéantis, disent les habitants en 1788, par les droits de barrière qui ont également empêché la création d'une tuilerie. — Aujourd'hui, carrière de granit employant 15 ouvriers et 14 chevaux-vapeur. — Mégisserie.

Philippe, seigneur de Landivy, donne aux religieux de Savigny une rente de 20 sols mançais à prendre sur la *coutume* de Landivy, 1239, et Geoffroy, son successeur, en ajoute une autre de 15 sols en 1270.

Foires, marché

Foires au XVIII^e s. : le lundi après le 4 juillet et le 12 novembre ; celle-ci existait en 1678. — *Marché* de grain le lundi indiqué en Jaillot. On y venait de Saint-Mars, Saint-Ellier, Fougerolles, la Dorée. — Le boisseau de Landivy pesait 55 livres. Les habitants concluent, en 1701, un marché pour la réfection des grandes et des petites halles. — En 1799, *foires* : 1^{er} vendémiaire, 22 brumaire, 1^{er} germinal, 1^{er} floréal, 1^{er} prairial, 1^{er} et 21 messidor, 1^{er} thermidor et 1^{er} fructidor, marché le premier jour de la décade. — Actuellement foires : le lundi de Quasimodo, le 30 juillet établie en 1882 en place des foires du 4 juillet et du 19 août, le 11 novembre et, d'après l'*Annuaire*, le deuxième jeudi de février. — *Marché* le lundi.

Assemblée

Assemblée à la Saint-Martin.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse anciennement de l'archidiaconé de Laval et du doyenné d'Ernée ; — de l'élection et du ressort judiciaire de Mayenne, du grenier à sel d'Ernée ; — du district d'Ernée et chef-lieu de canton pour : Landivy, Saint-Mars-sur-la-Futaie et Saint-Ellier, en 1790 ; — de la Mission d'Ernée en 1797, érigée en cure par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtre d'Ernée. — Vicariat fondé par décret du 27 juillet 1818.

L'*église*, dédiée à saint Martin, avait deux chapelles formant transept sous les vocables de la Vierge et de saint Roch, et un « chapiteau » à la petite porte du midi. Autour du chœur, de forme rectangulaire, était gravée la sentence : *Pavele ad sanctuarium meum*. Davelu, ou un autre pour lui, avait remarqué les fonts qu'il dit très beaux, à peu près semblables à ceux de Montaudin et de Pontmain (dans le cimetière), décorés d'arcatures

ogivales à redans. Ils étaient il y a dix ans dans la maison Béliart, au bourg. Des écussons chargés d'un lion passant se voyaient près de la chaire et extérieurement, au pignon du chœur, les mots *Soli Deo*. La façade avait été reconstruite au XVIII^e s. par M. Ribay, qu'on dit de la famille du P. Maunoir. En 1399, Clémence, femme de Thomas Guichard, donne par testament XX deniers tournois « *B. Martino de Landevico, Crucifixo ejusdem loci, B. Mariæ ejusdem loci, et B. Jacobo de Landevico* ». La chapelle de la Nolandière ou du Paty, à charge de deux messes par semaine, avait été fondée le 7 janvier 1563 par Nicolle Julienne « à toujours, durant que l'Église de Dieu aura règne et que l'on fera la croix de Dieu en icelle ». Elle fut ordinairement attribuée au curé ; dernier titulaire : Nicolas-Michel *Hercent*. — Une rente de 126 lt assurait l'entretien de la chapelle de la Vierge et de la lampe du sanctuaire.

Église neuve, construite de 1874 à 1880, sur devis de 100.000 fr., en style du XIII^e s. Croix latine, chœur décoré d'arcatures au rez-de-chaussée.

La chapelle de la Madeleine, au N.-O. du bourg, sur le vieux chemin actuellement route départementale, signalée par Jaillot et Cassini, existait encore en 1802. Le curé en prend possession comme d'une dépendance de la cure en 1628. Une simple croix en indique la place aujourd'hui.

Cure, à la présentation de l'abbé de Saint-Jouin-de-Marnes. Le lieu de la Huardière faisait partie du temporel.

Curés : *Guillaume*, prêtre de Landivy, 1158. — *Hamelin* est témoin d'un don à Savigny, 1218. — *Jean*, prêtre de Landivy, signe une charte de Savigny, 1270. — Pierre *Pasquier*, recteur de Landivy, reçoit un legs de Clémence, femme de Thomas Guichard, 1399. — Gervais *Destais*, pourvu par incapacité ou défaut de résidence du titulaire, 1548. — Thomas *James*, † 1570. — Jean *Le Hegney*, 20 avril 1570. M. Léonard signe le certificat de catholicité, 1577. — Mathieu *Baconnier*, † 1598. — Robert *Dugué*, demeurant à Landivy, 20 août 1598, maintenu, 1605, contre Jean-Baptiste Le Capitaine, reçoit, 1615, la visite du doyen en présence de son vicaire et de neuf chapelains, † 1628. — Jean *Pétiot*, maître ès arts de l'université de Nantes, 30 septembre 1628, résigne, 1649. — Roch *Pétiot*, du diocèse de Rennes, neveu et résignataire du précédent, décembre 1649, † 1667. — Jean *Senault*, maître ès arts de Paris, 2 janvier 1667, se démet, 1669. — Denis *Lebreton*, demeurant à Landivy, 15 février 1669. — Yves *Perronchau* démissionne, 1688. — Pierre de *Raciné*, du diocèse de Rennes, 19 juillet 1688, résigne, « depuis longtemps affecté de maladie », et meurt en 1720. — Julien *Ribay*, vicaire de Javené, au diocèse de Rennes, 15 mai 1720, † 1749. — Étienne *Bouvet*, receveur de matines à la cathédrale du Mans, 13 septembre 1749, † 1756. — André-Charles *Drouet du Valoutin*, maître ès arts d'Angers, 26 juin 1756, se démet, 1763. — René *Mauboussin*, licencié ès lois, vicaire de Marolles, 2 mars 1763, démissionne étant pourvu de la cure de Savigny-l'Évêque, 1766. — Parfait-Nicolas *Guilbert*, du diocèse de Rouen, 31 août 1766, « assez mince curé, très vif ; il ne faut pas trop compter sur ce qu'il dit : il exagère et promet plus qu'il ne fait, assez équivoque pour les mœurs, et prêche peu » (Note du doyen, qui déclare en outre que la paroisse est difficile à conduire, 1778) ; résigne, 1785, laissant l'église, le presbytère et le temporel en le plus mauvais état. — Jean-Baptiste-Maximilien *Voillaume*, du diocèse de Toul, installé le 20 janvier 1785, devint en 1790 maire de sa paroisse et fougueux partisan de la Révolution. Le 21 février 1790, il écrivait au président de l'Assemblée nationale : « Je suis dans l'usage de lire aux prônes de mes grandes messes les nouvelles de l'Assemblée ... Je puis me flatter d'avoir fait de mes dignes paysans de vrais patriotes... » Cette lettre fut lue à la tribune dans la séance du 5 mars et l'Assemblée chargea son président de complimenter le curé sur les sentiments « de ses généreux paysans ». Le citoyen curé-maire de Landivy prêta avec empressement, le 30 janvier 1791, le serment schismatique, suivi, en 1792, de celui de liberté-égalité, et ne cessa d'exercer le culte qu'après le 7 novembre 1792, date de son dernier acte signé comme curé. Il apostasia à la Terreur, se maria publiquement le 22 floréal an II, et remplit les fonctions d'officier public jusqu'à son départ, vers la fin de 1794. Nicolas-Michel *Hercent*, vicaire de Landivy, sa paroisse natale, au moins

depuis 1766, prêta un serment restrictif et disparut après le 6 octobre 1792. Il exerçait le ministère à Fougerolles, 1798, 1799, et signait prêtre catholique. L'autre vicaire, Jean-Baptiste Lebrun, prêta, à l'exemple de son curé, un serment schismatique, mais dans un acte postérieur du 22 mai 1791, « il déclare qu'il veut vivre dans la foy de l'Église catholique, apostolique et romaine ». Au Concordat, il fut nommé vicaire de Vautorte où il résidait depuis plusieurs années. Claude Vincent, religieux de Savigny, fixé en 1791 à Landivy, y prêta le serment schismatique.

Louis-André *Beauvais*, ancien curé assermenté de Saint-Germain-le-Guillaume, 1803-1815. — Joseph-François *Quellier*, curé d'Aron, ancien vicaire de Landivy, 1815, † 1841. — Julien-Félix *Clocheau*, 1841-1868, † chanoine de Laval, 1883. — François *Guérin*, 1868, † 1880. — *Pierrel*, 1880.

Presbytère, « assez beau et qui a un beau jardin », dit Davelu ; aliéné pendant la Révolution, reconstruit récemment.

Le *cimetière* principal touchait l'église ; l'autre était au haut du bourg. Le maire demande en l'an XII à conserver l'emplacement du premier pour le marché des menues denrées.

Écoles

Écoles. — Jean Jamin, maître d'écriture, demeure au bourg en 1742. « Il n'y a dans la paroisse ni maître ni maîtresse d'école », écrit-on en 1788, parlant sans doute d'écoles fondées et dotées. Louis Noury, maître d'école, prête serment le 30 septembre 1792. Le citoyen Fouqué était en fonction depuis plus de dix ans en 1798. Actuellement école laïque pour les garçons reconstruite en 1879 pour 35.000 fr. — École des filles, tenue depuis 1831 par les sœurs d'Évron, avec un petit hôpital ; cinq sœurs.

Bureau de charité

Bureau de charité. Budget de 734 fr. (1896).

Féodalité

Féodalité. — Châtellenie mouvante de Pontmain, unie à Mausson dès le XV^e s., avec bailliage civil et criminel. La famille de chevalerie qui en prit le nom est connue depuis Grimoald de Landivi, pourvu de grands biens, ami de Guillaume Firmat, et qui gouvernait tout le pays. *Landeviensi vicinie præpositus*, XI^e s. La filiation semble suivie dans les degrés qui viennent ensuite : Philippe, ayant pour frères Robert et Pierre, et une femme nommée Marie. — Philippe, dont une sœur, Mathilde, était religieuse du Ronceray, mari de Jeanne, 1137. — Philippe, qui tombe au pouvoir des Anglais à Dol, 1173-1174. — Philippe, nommé à tort Hamelin dans une seule charte, encore sous la tutelle de Robert, son oncle, 1194, † 1240 ; il avait eu un fils aîné nommé Philippe, et cependant on voit comme seigneur de Landivy, dès 1241, Geoffroy, qui pour ses méfaits envers les religieux de Savigny fut condamné à une sévère pénitence, et à faire amende honorable, en chemise, aux sept cathédrales de Normandie et à Saint-Julien du Mans. Il était mort en 1272 et Isabelle, sa femme, en 1274. — Philippe, 1342. — Jean (V. ce nom), 1379, mort en 1406. En dehors de la filiation directe des aînés, bien d'autres chevaliers du nom sont connus pour leurs bienfaits envers l'abbaye cistercienne de Savigny. Giraud, qui vivait avant 1137, se fit moine avant de mourir et donna la terre de Vauraimbault du consentement de Raoul, son fils, et de Richard, son frère. — Guillaume, probablement fils de Raoul, frère d'un autre Raoul et mari de Mathilde, donna entre autres vers 1191, le Bois-Geslin ; il eut trois fils : Richard, Guy et Gaultier. Rioul de Landivy, vers 1150, du consentement de Juhel, son fils, d'Alès, sa fille, donna plusieurs places de maisons à Landivy et ce qu'il possédait à Teillé. Jean de Landivy laissa pour héritier Jean de Landivy, son cousin, époux de Marie Papin. Avant la fin du XV^e s.,

Landivy était réuni à Mausson et resta dans les mêmes mains jusqu'en 1790.

Notes historiques

Notes historiques. – Localités de noms anciens : Astillé, Marcilly, Orgères, Mausson, Villechardon, Maubusson, Courmesnil. Mézières, Pontaubray, Pont-Juhel, Betdefer, etc. — On ignore la date et l'auteur de la donation de l'église de Landivy à l'abbaye de Saint-Jouin-de-Marnes. La date de 922 n'est donnée que par une charte fausse. En 1136, l'abbaye poitevine fit remise aux Cisterciens de Savigny de la dîme des terres qu'ils possédaient dans la paroisse. Ces derniers du reste avaient même dans le bourg et jusque dans le cimetière, c'est-à-dire dans les dépendances immédiates de l'église, des maisons ou emplacements de maisons. Leur grange de Landivy, mot qu'on peut entendre dans le sens de ferme aussi bien que de grenier et magasin, et que les décrets apostoliques déclaraient jouir des mêmes privilèges que le parvis des églises, est citée en 1241.

En 1401, les habitants entrent dans une ligue embrassant la plupart des paroisses voisines et portent plainte en parlement contre les prétentions du seigneur de Mayenne qui les obligeait à la garde et à l'entretien du château de Pontmain.

Ils refusèrent également, de concert avec les paroissiens de Laval, Saint-Ellier, Saint-Aubin, Fougerolles, Désertines, Lévaré, La Dorée, etc., de payer la taille que le comte d'Anjou et du Maine, à son retour de Sicile, en 1400, avait imposée sur toutes les paroisses, avec l'autorisation du roi, disait-il, et du consentement des trois ordres des deux provinces. Devant le parlement, ils alléguèrent qu'ils étaient pauvres et surchargés d'impôts, que les trois ordres n'avaient point été convoqués pour asseoir cette imposition mais seulement quelques barons et prélats qui en étaient exempts ou en tiraient leurs profits. On fit valoir contre eux qu'ils étaient en infime minorité, treize paroisses contre quatorze cents, et une sentence du 20 mars 1401 (v. s.) les condamna, en rendant toutefois la liberté à tous ceux qui avaient été incarcérés.

La Révolution fut acceptée avec enthousiasme par le curé et par la plupart des paroissiens. Le cahier de 1789, signé de dix-huit noms, contient des plaintes contre les droits d'entrée des denrées dans le bourg, les abus de la gabelle et le bureau des traites foraines qui entrave le commerce avec la Bretagne et la Normandie. Le 15 août 1792 les jeunes gens du canton convoqués pour la conscription dissipent l'assemblée, dispersent la garde nationale et envoient à l'armée les officiers municipaux, les juges de paix et les acquéreurs de biens nationaux. « Nous ne chanterons point *Ça ira*, disent-ils, mais *Ça n'ira plus* ». Un cantonnement républicain fut établi dans le bourg par Hoche et Dubayet. On en demande la suppression en juin 1799. Le 13 août « les communes de Landivy et de Saint-Ellier sont obligées, contre leur inclination, de se soumettre aux lois de 400 à 500 brigands qui séjournent continuellement sur les communes de Fougerolles. La Dorée, Saint-Mars, Montaudin, Larchamp ». On demande le rétablissement des cantonnements de Désertines, Fougerolles, Landivy, Pont-Dom-Guérin. « Depuis le 6 thermidor an VII (24 juillet 1799), écrit-on le 13 novembre 1799, les armées contre le gouvernement, sous le nom de Mécontents, ne s'étaient montrées que parfois et en petit nombre sur les communes du canton. Il en est bien autrement aujourd'hui. Le 10 novembre, six à sept cents hommes sont entrés à Landivy, y sont restés jusqu'au lendemain, ont découvert le lieu où étaient cachées les archives, les ont lacérées ou brûlées, ont abattu l'arbre de la liberté et fait sonner les cloches le matin, à midi et le soir ». Le 4 février 1800, ils réquisitionnent chez les acquéreurs de biens nationaux et se font loger comme la troupe, mais n'insultent pas les habitants. — Samedi 4 juin 1859, orage désastreux et grêle.

Maires

Maires : Jean-Baptiste-Maximilien *Voillaume*, curé, 1790. — R. *Clouard*, 1793. — *Hossard*, 1793. — *Hamon*,

président de l'administration cantonale ; *Lefrançois*, maire, 1798. — Étienne-Pierre *Barabé*, notaire, 1800, 1813. — Jean-Baptiste-François *Dugué-Latouche*, 1816-1830. — César-Marie-Pierre *Brochard*, 1832, 1836. — Louis-René-Alexandre *Hamon-Landelle*, 1837. — Jean-François *Ledauphin-Dubourg*, 1840. — Hyacinthe *Hossard*, 1850. — Joseph *Hossard*, 1855. — Ernest *Le Dauphin*, 1870-1878. — François *Hamon*, 1878-1888. — *Le Dauphin*, 1888.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1615. — Arch. mun. — Cart. et chart. de Savigny, plus de 50 chartes. — Cab. et notes Ch. Pointeau. — Chart. de Goué. — Arch. de la M., B. 1.656 ; C. 146. — Arch. nat., X/1a. 49, f. 120-121 ; P. 398 ; G/7. 525, 528. — Arch. de la S., B. 552. — Arch. d'Indre-et-L., C. 139. — Arch. du Chapitre du Mans, B. 33. — *Revue du Maine*, t. XXIII, p. 259. — *Affiches du Mans*, 1771. — La Sicottière, *Vie de Louis de Frotté*.

Localités

Pour les localités, voir les art. : *la Boëe*, *Courménil*, *Marcilly*, *Mausson*, *Pont-Aubray*.